



17ème législature

Question N° : 147	De M. Thierry Frappé (Rassemblement National - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et accès aux soins		Ministère attributaire > Santé et accès aux soins
Rubrique >assurance complémentaire	Tête d'analyse >Augmentation du prix des mutuelles	Analyse > Augmentation du prix des mutuelles.
Question publiée au JO le : 08/10/2024		

Texte de la question

M. Thierry Frappé attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur l'augmentation des tarifs mutuelles pour l'année 2024 estimée à +8,1 %. Dans son dernier rapport en date du 26 mars 2024, le Sénat a mis en évidence que cette augmentation devrait perdurer en 2025 avec une augmentation approximative de +6,2 % des cotisations. M. le député attire l'attention de Mme la ministre sur ces augmentations importantes impactant directement les finances des français notamment les retraités. Alors qu'un Français sur deux a déjà renoncé à des soins, il souhaite savoir par quels moyens le Gouvernement pense lutter contre ces augmentations accentuant la précarité dans l'accès aux soins.